



## Coalition pour l'Education Pour Tous "BAFASHEBIGE"

Siège social : Bujumbura - Burundi B.P: 70 18 Bujumbura

Tél.: (+257) 22 21 51 42 E-mail: [bafashebige@yahoo.fr](mailto:bafashebige@yahoo.fr)

EDUCATION OUTLOUD  
advocacy & social accountability

GPE  
Transforming  
Education

RAPPORT DE COLLECTE DE DONNES SUR LES  
ENFANTS VULNERABLES DANS LES PROVINCES DE  
CANKUZO, KIRUNDO, MAKAMBA, MUYINGA ET RUYIGI

RAPPORT DEFINITIF



SEPTEMBRE 2020

*Cette activité a été financièrement soutenue par EOL et son agent de Subvention Oxfam IBIS. Le soutien financier n'implique pas que EOL ou Oxfam IBIS soient responsables du contenu ou des messages faisant partie de l'activité".*

## TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>ii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>iv</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>v</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>vi</b>
<b>RESUME EXECUTIF</b> .....	<b>1</b>
<b>0. INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>3</b>
<b>CHAPITRE I : OBJECTIFS ET OPERATIONALISATION DE L’ETUDE</b> .....	<b>5</b>
Les objectifs et questions de recherche .....	5
Objectif général.....	5
Objectifs spécifiques .....	5
1.1.3. Question de recherche .....	6
Méthodologie de collecte des données.....	6
1.2.1 - Collecte des données .....	6
1.2.2. Echantillonnage .....	6
Limites de l’étude .....	6
<b>CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL DE LA VULNERABILITE DES ENFANTS</b> .....	<b>7</b>
Définition des concepts .....	7
Les obstacles à la scolarisation .....	8
Freins relevant de l’offre scolaire .....	8
Freins relevant de la demande.....	8
Offre, demande et politiques éducatives au Burundi. ....	10
L’offre d’éducation au fondamental .....	10
Demande d’éducation .....	12

Stratégies éducatives au Burundi .....	12
Stratégies visant la scolarisation universelle dans le PSDEF 2012-2020 .....	13
Stratégies visant la scolarisation universelle dans le PTE 2018-2020 .....	14
<b>CHAPITRE III : RESULTATS DE COLLECTE DES DONNEES .....</b>	<b>16</b>
Les enfants vulnérables ou marginalisés dans les écoles .....	16
Les enfants en dehors de l'école .....	19
Synthèse des barrières et facteurs de non-scolarisation .....	21
La pauvreté des ménages .....	21
Le chômage des diplômés de l'enseignement.....	21
Le handicap de l'enfant.....	22
La migration liée au travail des enfants .....	22
Le travail des enfants en milieu familial.....	22
Ignorance de l'importance de l'école.....	22
Les échecs scolaires répétitifs .....	23
La non-effectivité de la gratuité de l'éducation primaire.....	23
L'éloignement et l'indisponibilité des écoles complètes .....	23
Synthèse des barrières et facteurs de déscolarisation.....	23
Suggestions d'actions pour l'amélioration de la scolarisation des enfants vulnérables .....	24
<b>CHAPITRE IV : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>27</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>30</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectifs d'enfants vulnérables par catégorie et par province .....	16
Tableau 2 : Proportion d'enfants vulnérables selon le milieu de résidence .....	16
Tableau 3 : Effectifs d'enfants ayant abandonné l'école de 2012 à 2018 .....	19
Tableau 4 : Répartition des enfants et adolescents en dehors de l'école par statut scolaire et par âges de scolarisation .....	20

## LISTE DES GRAPHIQUES

Figure N°1 : Proportion d'enfants selon la catégorie de vulnérabilité.....	17
Figure N°2 : Ampleur du risque d'abandon par province.....	18

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>EDS</b>	: Enquête Démographique et Santé
<b>ISTEEBU</b>	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
<b>MEFTP</b>	: Ministère de l'Enseignement, de la Formation Technique et Professionnelle
<b>OEV</b>	: Orphelins et autres enfants vulnérables
<b>PME</b>	: Partenariat mondial pour l'éducation
<b>PSDEF</b>	: Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation
<b>PTE</b>	: Plan Transitoire de l'Education
<b>MSNDPHG</b>	: Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre
<b>SIGE</b>	: Système d'information et de gestion de l'éducation
<b>DPEFTP</b>	: Direction Provinciale de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle
<b>DCE</b>	: Direction Communale de l'Enseignement

## RESUME EXECUTIF

A travers un diagnostic participatif, la collecte des données commanditée par la Coalition EPT BAFASHEBIGE dans les provinces de Cankuzo, Kirundo, Makamba, Muyinga et Ruyigi avait pour objectif de constituer une base de données sur les enfants vulnérables ou marginalisés à l'école fondamentale et en dehors du système éducatif.

Par enfant vulnérable, on entend toute personne de moins de 18 ans (ou plus quand elle est encore sur le banc de l'école) exposée à des conditions de vie ne lui permettant pas de jouir de ses droits fondamentaux pour un développement harmonieux.

Les principales catégories d'enfants vulnérables sont : (i) les enfants victimes de stigmatisation et de discrimination, (ii) enfants victimes de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence, (iii) enfants victimes des violences basées sur le genre, (iv) enfants privés de prise en charge familiale, (v) enfants en situation précaire et (vi) enfants en conflit avec la loi.

L'étude menée à l'échelle des cinq provinces a permis de catégoriser les enfants à risque d'abandon scolaire, les facteurs de déscolarisation et de non scolarisation. Ces facteurs sont identiques avec une ampleur variant d'une province à l'autre.

Les facteurs de déscolarisation sont les suivants :

- Pauvreté et manque de moyens financiers ;
- Les échecs répétitifs
- Normes sociales de genre ;
- Age de l'enfant et retard scolaire ;
- L'éloignement et l'indisponibilité des écoles
- L'environnement scolaire de l'école
- La désaffection à l'égard de l'école par l'enfant ;

Les facteurs de non-scolarisation sont les suivants :

- La pauvreté des ménages ;
- Le chômage des diplômés de l'enseignement ;
- La migration liée au travail des enfants ;
- Le travail des enfants en milieu familial ;
- La taille scolaire du ménage ;
- Manque de moyen de transport ;
- Le handicap ;
- Ignorance des parents sur l'importance de la scolarisation ;
- Les échecs scolaires répétitifs
- La non-effectivité de la gratuité de l'éducation au fondamental ;
- L'éloignement et l'indisponibilité des écoles complètes ;

Les personnes enquêtées ont émis des suggestions visant l'amélioration de l'inclusion scolaire par la minimisation de l'impact de ces facteurs sur les enfants vulnérables. Par exemple en rapport au coût élevé de l'éducation, qu'il faut rendre effective la gratuité de l'école fondamentale.

De l'analyse des résultats de l'enquête se sont dégagées des recommandations suivantes :

- L'Etat devrait mettre effectivement œuvre les décisions suivantes :(i) rendre l'éducation fondamentale obligatoire et gratuite, (ii) disponibilité des kits complets de fournitures scolaires pour les enfants issus des ménages très pauvres, (iii) adapter les infrastructures scolaires aux enfants handicapés, (iv) renforcer la protection des droits de l' enfant, (v) renforcer le programme d'alimentation scolaire, en partenariat avec ses partenaires, répondant ainsi aux attentes de la plupart des communautés ;
- Les parties prenantes de l'éducation (ONG, Agences onusiennes) devraient prendre en compte tous les éléments susmentionnés pour redéfinir leurs stratégies d'intervention. Elles pourront, par exemple intensifier le plaidoyer et le lobbying en faveur de l'éducation pour tous. Elles pourront également organiser des campagnes de sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation et contre la discrimination des filles et enfants handicapés, des séminaires pédagogiques et conférences en faveur des enseignants, donner l'assistance aux enfants vulnérables ;
- La société civile devrait impliquer les leaders communautaires dont l'influence est positivement reconnue par les communautés pour assurer le rôle important de canal de communication dans les activités de sensibilisation.



## **0.INTRODUCTION GENERALE**

L'éducation est un droit humain et une force pour le développement durable et la paix. Chaque objectif de l'Agenda 2030 a besoin de l'éducation pour doter tous les individus des connaissances, des compétences et des valeurs nécessaires pour leur permettre de vivre dans la dignité, de se construire une vie et de contribuer à leur société.

Aujourd'hui, plus de 262 millions d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés. Six enfants sur dix n'acquièrent toujours pas, après plusieurs années d'études, les compétences de base en lecture, en écriture et en calcul. 750 millions d'adultes sont analphabètes, ce qui alimente la pauvreté et la marginalisation.

L'Objectif de développement durable 4 (ODD 4) de l'Agenda 2030 constitue la synthèse des ambitions concernant l'éducation, visant à « assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous » d'ici 2030. La feuille de route pour atteindre l'objectif relatif à l'éducation, adoptée en novembre 2015, fournit des orientations aux gouvernements et aux partenaires sur la façon de traduire les engagements en actes (Cadre d'action Éducation 2030). L'UNESCO a été chargé de coordonner l'action de la communauté internationale pour atteindre cet objectif par le biais de partenariats, d'orientations politiques, de renforcement des capacités, de suivi et de plaidoyer.

Alors que les gouvernements portent la principale responsabilité de l'assurance du droit à une éducation de qualité, l'Agenda 2030 est un engagement universel et collectif qui requiert une volonté politique, une collaboration mondiale et régionale et l'engagement de tous les gouvernements, de la société civile, du secteur privé, de la jeunesse, des Nations Unies et d'autres organismes multilatéraux pour relever les défis éducatifs et bâtir des systèmes inclusifs, équitables et pertinents pour tous les apprenants.

L'éducation pour tous figure parmi les priorités du Gouvernement du Burundi. Cet objectif s'est traduit par la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation et de la formation 2012-2020 qui visait l'atteindre l'achèvement universel et la Scolarisation d'une majorité de jeunes jusqu'à ce qu'ils atteignent un âge suffisant pour que leur insertion dans la société puisse profiter à tous. Des résultats significatifs aussi bien en termes d'accès à l'école, d'achèvement ainsi que de la résorption des inégalités filles/garçons dans les trois premiers cycles d'enseignement fondamental ont été atteint. Cependant, malgré les efforts consentis par l'Etat du Burundi, avec l'appui de ses partenaires, et l'action conjuguée de la société civile et des Organisations non gouvernementales internationales, une partie importante des enfants (23%) se trouve encore en dehors du système éducatif et d'autres sont à risque d'abandon scolaire.

La persistance de cette exclusion et de l'abandon scolaire, en dépit des efforts et des initiatives déployés pour assurer une scolarisation universelle, impose un diagnostic et une analyse en profondeur de la situation dans le but d'en comprendre les facteurs de non-scolarisation et de déscolarisation pour une prise en charge adéquate de tous les enfants en âge de scolarisation au Burundi, spécialement les enfants vulnérables et/ou marginalisés.

Dans la perspective d'appuyer l'Etat du Burundi dans sa politique éducative et pour envisager des alternatives pertinentes et efficaces, la Coalition BAFASHEBIGE, appuyée par le PME à travers son programme « Education à voix haute », a entrepris la présente étude pour combler le déficit de données et améliorer la compréhension des barrières à une éducation universelle et inclusive des enfants âgés de 6 à 18 ans dans les provinces de Cankuzo, Kirundo, Makamba, Muyinga et Ruyigi où les taux d'abandons dépassent la moyenne nationale( 17,7 %).

Le présent rapport comporte en plus de la partie introductive, quatre chapitres dont le premier donne les objectifs et l'opérationnalisation de l'étude. Le second qui est consacré au cadre conceptuel de la vulnérabilité des enfants. Le troisième quant à lui présente les résultats de la collecte des données. Quant au quatrième chapitre, il décline la conclusion et les recommandations.

# CHAPITRE I : OBJECTIFS ET OPERATIONALISATION DE L'ETUDE

## Les objectifs et questions de recherche

### Objectif général

L'objectif général de l'étude est de mettre en place une base de données des groupes marginalisés/vulnérables afin d'améliorer l'inclusion du système éducatif burundais et promouvoir la voix des sans voix pour défendre leurs droits. La mise en place de la base de données permettra à la Coalition de bien connaître leurs catégories, leur effectif, leur situation sociale, leur emplacement, etc. afin de faciliter l'intervention de la Coalition pour les impliquer dans des actions de plaidoyer.

### Objectifs spécifiques

- a. Analyser les données statistiques sur la situation actuelle et mener une enquête auprès des écoles, parents, ONG locales travaillant sur les droits humains, les leaders communautaires, les administratifs à la base, ...des groupes marginalisés/vulnérables pour identifier :
  - les raisons de la non fréquentation et d'abandon : i) en général ; ii) de la première à la sixième année; et iii) par sexe; par catégorie, par situation familiale, ceux regroupés dans des associations...
  - qui sont les groupes marginalisés (par catégorie sociale, sexe, bénéficiaires d'une éducation préscolaire ou non, etc...)
- b. Déterminer ainsi les problèmes liés à l'offre éducative et ceux liés à la demande d'éducation, en liaison avec la situation observée dans les autres pays africains, et les risques que peut induire une continuité de la situation de l'exclusion dans le système éducatif burundais.
- c. Evaluer la mise en œuvre et la pertinence des mesures et des expériences déjà menées au Burundi pour limiter l'exclusion, notamment l'impact de la gratuité chez les groupes marginalisés/vulnérables, les effets de l'augmentation des établissements préscolaire et scolaire sur la fréquentation des groupes marginalisés/vulnérables, les effets dont les infrastructures sont construites par exemple, les effets de la mentalité et stéréotypés etc.
- d. Proposer des mesures globales et spécifiques pour chaque catégorie, et niveau, susceptibles de réduire, voire supprimer l'exclusion des groupes marginalisés à l'enseignement primaire et d'abandon à et déterminer des estimations de 2013-2020 en fonction des hypothèses préconisées.
- e. Proposer des stratégies d'influencer les groupes marginalisés/vulnérables de se regrouper dans des associations et de s'impliquer dans des actions de plaidoyer.

### **1.1.3. Questions de recherche**

En rapport à ces objectifs, quatre questions de recherche ont été formulées :

- Quel est le profil des enfants à risque de décrocher du système éducatif ?
- Quel est le profil des enfants qui sont hors du système éducatif ?
- Pourquoi les enfants sont-ils hors du système éducatif ?
- Quelles stratégies politique sont en place pour le système éducatif inclusif ?

### **Méthodologie de collecte des données**

#### **1.2.1 - Collecte des données**

Deux types de données ont été collectés. Il s'agit de données quantitatives et des données qualitatives. Les outils de collecte de données ont été essentiellement la revue documentaire, le questionnaire, le guide d'entretien et le focus group.

#### **1.2.2. Echantillonnage**

L'enquête a été menée en quatre phases. La première a été menée dans toutes les écoles des provinces Cankuzo, Kirundo, Makamba, Muyinga et Ruyigi pour identifier les catégories d'enfants vulnérables exposés au risque d'abandon scolaire. La deuxième phase s'est faite sur un échantillon aléatoire de 80 écoles tirées de la base des données du Ministère de l'Éducation, de Formation Technique et Professionnelle. Les écoles ont été sélectionnées sur les 1140 écoles des provinces de la zone d'intervention. Les directeurs des 80 écoles réparties sur cinq provinces ont répondu à un questionnaire. Et pour la troisième phase, l'enquête s'est faite auprès de administratifs communaux, des comités des parents, des leaders communautaires et des élèves et des cas isolés des enfants en dehors de l'école.

La quatrième porte sur l'identification des enfants vulnérables en dehors de l'école. Les données sont collectées à partir de la base EDS2017 de l'ISTEEBU et les annuaires statistiques produits par le Ministère de l'éducation, de la formation technique et professionnelle.

#### **Limites de l'étude.**

La collecte de données porte sur les données quantitatives et qualitatives sur les enfants vulnérables à l'école et en dehors de l'école. Les données administratives sont accessibles dans les écoles et les responsables appuyés par les enseignants ont pu apprécier et catégoriser les enfants vulnérables par niveau d'études. Il faut toutefois remarquer que les données sur les enfants en dehors de l'école ne peuvent être livrées que par les chefs des ménages. Les chefs collinaires, dont la majorité sont analphabètes disposent des informations générales sur la vulnérabilité des enfants et ne peuvent que fournir des données qualitatives. La collecte de données pour constituer une base de données sur les enfants vulnérables et/ou marginalisés nécessiterait une enquête ménage. Ce qui ne pouvait pas être fait dans un contexte de campagne électorale des collinaires et en l'absence de visa statistique. Quand bien même la collecte des données ait pu être faite, sur base de l'EDS2016-2017, le niveau de détail des informations voulu n'a été réalisé que partiellement.

## CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL DE LA VULNERABILITE DES ENFANTS

### Définition des concepts

**Un enfant** : D'après la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'Enfant (CDE), ratifiée par le Burundi, un enfant « est tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt, en vertu de la législation qui lui est applicable » (CDE, article 1).

**Un orphelin** : Un orphelin est défini comme un enfant âgé de 0 à 17 ans dont la mère (orphelin de mère), ou le père (orphelin de père), ou les deux parents (orphelin double) sont décédés<sup>1</sup>.

**Enfant vulnérable** : Il n'y a pas une définition exacte d'un enfant vulnérable. L'infection par le virus du VIH/SIDA, la mort ou la maladie des parents, la stigmatisation et la discrimination, etc., sont autant de facteurs qui rendent un enfant vulnérable. D'autres facteurs jouent aussi, tels que la pauvreté, l'accès au logement, à l'éducation, aux services de santé et autres services de base, etc.

Dans le cadre de la politique du Burundi en faveur des OEV, un enfant vulnérable est toute personne de moins de 18 ans (ou plus quand elle est encore sur le banc de l'école) exposée à des conditions de vie ne lui permettant pas de jouir de ses droits fondamentaux pour un développement harmonieux. Les principales catégories d'enfants vulnérables sont : (i) les enfants victimes de stigmatisation et de discrimination, (ii) enfants victimes de violence de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence, (iii) enfant victimes des violences basées sur le genre, (iv) enfants privés de prise en charge familiale, (v) enfant en situation de précarité et (vi) enfants en conflit avec la loi.

A noter aussi beaucoup d'enfants extrêmement vulnérables peuvent cumuler plusieurs facteurs de vulnérabilité. A titre d'exemple, il est possible de rencontrer un enfant à la fois « orphelin de guerre » (suite à la mort de son père), « orphelin du sida » (suite au décès de sa mère) et « enfant en situation de rue » (car vivant dans la rue)

**Enfant marginalisé** : Un enfant marginalisé est un enfant victime de stigmatisation et de discrimination. Dans la Politique Nationale en faveur des OEV<sup>2</sup>, font partie de cette catégorie, les enfants handicapés, les enfants albinos, les enfants métis, enfants batwa, les filles et enfants des mères célibataires.

**Elève à risque d'abandon scolaire** : Les signes précurseurs de ce décrochage actif à l'école primaire sont les difficultés scolaires, le désintérêt, désengagement.

---

<sup>1</sup> UNICEF/ONUSIDA/USAID, Rapport conjoint sur l'estimation du nombre d'orphelins et les stratégies de programme, « les Enfants au bord du gouffre »

<sup>2</sup> République du Burundi (2010), Etat des lieux de la Mise en œuvre de la politique nationale en faveur des OEV et son plan d'actions national 2007-2011, p.2

## **Les obstacles à la scolarisation**

La revue de la littérature révèle de nombreuses barrières tant au niveau de l'offre que de la demande qui limitent la scolarisation des enfants. Dans cette partie, il est question de présenter celles qui apparaissent les plus déterminantes dans l'explication de l'exclusion des enfants et des adolescents du système scolaire.

### ***Freins relevant de l'offre scolaire***

La disponibilité et la proximité des infrastructures éducatives, leurs équipements, leur accessibilité financière, les qualifications du corps enseignant, les contenus des enseignements et leur adaptabilité, etc. sont autant de facteurs qui ressortent des études antérieures comme pouvant influencer la propension des familles ou des parents à envoyer les enfants à l'école ou leur choix du type l'école.

La question de la distance à l'école intervient souvent dans l'explication des inégalités sexuelles d'accès à l'école. Les parents évitent souvent d'envoyer les filles dans des écoles distantes du lieu d'habitation de crainte de les exposer à des agressions physiques ou morales. Une étude menée au Burkina Faso révèle que la distance à l'école est le premier déterminant de la scolarisation des enfants en milieu rural et cet effet de la distance est plus important pour les filles que pour les garçons (Kobiané, 2006).

En milieu rural, la disponibilité des infrastructures scolaires est l'un des facteurs déterminants de l'accès et des performances des filles à l'école, ce que mettent en évidence Alderman *et al.* (1996). Aussi, la disponibilité de certains équipements à l'école est aussi un facteur qui peut limiter les chances de scolarisation des filles. Au Bangladesh, les parents ont retiré les filles, et non les garçons, des écoles sans latrines (Hill et King, 1993, p. 33).

La qualité de l'école et les coûts de la scolarisation sont aussi des déterminants de la décision des familles les plus pauvres à envoyer leurs enfants à l'école ou à choisir entre institutions scolaires publiques et privées (Alderman *et al.* 2001, p. 306).

### ***Freins relevant de la demande***

En plus de la disponibilité et de la qualité de l'offre, il existe de nombreux autres facteurs de l'environnement familial qui influent sur les chances de scolarisation des enfants.

#### **a) Barrière liée aux rapports de genre**

Des éléments d'ordre socio-culturel expliquent des inégalités entre garçons et filles en matière d'investissement scolaire. Parmi ceux-ci, la conception traditionnelle affectant la femme aux activités domestiques, la précocité du mariage pour les jeunes filles, le statut « d'étrangère » de la fille, etc. (King et Hill, 1993 ; Lange, 1998



; Kobiané, 2007). Amenée à quitter sa famille pour aller se marier, la fille est généralement considérée dans les sociétés africaines, pour la plupart patriarcale, comme une perpétuelle « étrangère », en qui il n'est pas « utile d'investir » dans la mesure où cet investissement (notamment scolaire) profitera davantage à sa future belle-famille.

#### **b) Statut d'orphelin**

De nombreux travaux montrent que la perte des parents est généralement préjudiciable à la scolarisation des enfants (Kobiané *et al.*, 2005). Toutefois, d'autres travaux révèlent que les orphelins ne sont pas toujours nécessairement moins scolarisés que les non orphelins et arrivent à la conclusion que les orphelins ont parfois des niveaux de scolarisation aussi élevés et même parfois plus élevés que les non orphelins (Nyangara, 2004 ; Foster *et al.*, 1995 ; Urassa *et al.*, 1997). Ce dernier résultat pouvant s'expliquer dans le contexte africain, par le soutien aux orphelins à l'intérieur de la famille étendue.

#### **c) Revenu du ménage**

Des études menées en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions en développement, montrent qu'il existe une relation positive entre le niveau de vie du ménage et la scolarisation des enfants (Marcoux, 1994a ; Shapiro et Tambashe, 1996, 1999, 2000 ; Filmer et Pritchett, 1999). En effet, plus le ménage est aisé, moins les enfants seront en dehors de l'école. Ce qui veut dire que la pauvreté est une barrière à la participation scolaire des enfants et des adolescents.

#### **d) Nombre d'enfants d'âge scolaire dans un ménage**

La relation négative entre la taille de la famille ou du ménage et la scolarisation des enfants a été corroborée par les faits dans certaines régions en développement, notamment dans les pays d'Asie du Sud-Est (Knodel et Wongsith, 1991 ; Sathar et Lloyd, 1993 ; Degraff *et al.*, 1996 ; Anh *et al.*, 1998). Les travaux sur l'Afrique subsaharienne en revanche, aboutissent à un tout autre résultat : la relation entre la taille de la famille ou du ménage et la scolarisation des enfants est plutôt inexistante, voire positive (Marcoux, 1994). Cette différenciation entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique sub-saharienne quant à la nature de la relation entre la taille du ménage et le niveau de scolarisation des enfants est généralement expliquée par des différences dans les systèmes familiaux. L'existence de réseaux de solidarités familiales en Afrique sub-saharienne, qui permettent bien souvent l'accueil de personnes extérieures au ménage (enfants comme adultes) ou l'envoi de certains membres du ménage vers d'autres unités résidentielles, aurait pour effet de réduire la pression du nombre d'enfants sur les ressources disponibles.

#### **e) Niveau d'instruction des parents**

Un résultat classique qui ressort des travaux sur les déterminants de la demande scolaire est le lien positif entre le niveau d'instruction des parents et la scolarisation de leurs enfants. Plus les parents sont instruits, plus ils valorisent l'école formelle et

plus ils accordent une importance particulière à l'éducation des enfants quel qu'en soit le sexe (Hill et King, 1993).

#### **f) Nombre de malades de longue durée dans le ménage**

*Des travaux portant sur l'impact de la mortalité des adultes sur le bien-être des enfants, notamment dans les zones de forte prévalence de certaines maladies telles que le VIH/SIDA, révèlent que l'existence des cas de malades de longue durée peut compromettre la participation scolaire des enfants et des adolescents (particulièrement des filles) ; et cela à travers deux mécanismes possibles : le coût d'opportunité (ou coût indirect) de la scolarisation des enfants, qui amènerait les ménages à retirer les enfants (et surtout des filles) de l'école pour qu'ils prennent soins de ces malades ; ou alors du fait de la compétition sur les ressources, il y aurait davantage une réallocation des revenus vers les soins de santé, ce qui compromettrait la scolarisation des enfants .*

Sur base de ces résultats de la recherche documentaire, des questionnaires d'enquête et des guides d'entretien ont été élaborés. Ces derniers ont pris en compte les différentes vulnérabilités auxquelles font face les enfants exposés au risque d'abandon scolaire ou étant en dehors de l'école.

### **Offre, demande et politiques éducatives au Burundi.**

Le système éducatif burundais est composé d'un système formel et d'un non formel.

Le système formel comprend l'éducation préscolaire, l'enseignement fondamental, l'enseignement post fondamental et l'enseignement supérieur. L'enseignement fondamental qui attire notre attention dans la présente collecte des données comprend quatre cycles ; les trois premiers de six niveaux d'études correspondent à l'enseignement primaire et le cycle quatre de trois niveaux d'études résultant de la refonte de l'ancien collège. L'enseignement fondamental accueille officiellement les enfants à partir de 6 ans pour une scolarité de 9 ans.

Quant au système non formel, il comprend les centres d'enseignement des métiers, les centres de formation professionnelle et les centres d'alphabétisation des adultes.

Dans les lignes qui suivent, il sera question d'analyser l'offre, la demande et les stratégies éducatives mise en œuvre au Burundi qui permettraient la scolarisation de tous les enfants.

#### ***L'offre d'éducation au fondamental***

Le système éducatif burundais a connu une évolution rapide depuis la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement fondamental en 2013. En effet, le nombre d'école fondamental est passé de 3795 en 2013 à 4069 en 2018, soit un accroissement de 7,2%. Et, le nombre de salles de classe est passé de 30337 à 34375 sur la même période, correspondant à un accroissement de 13,31%. Ces infrastructures ont permis l'accueil d'un nombre additionnel de 347 337 élèves entre 2013 et 2018.



Les résultats du DNIES (2017) montrent que sur 5 629 écoles dont dispose le pays, seulement 228 écoles (soit 4,05%) intègrent des dispositifs permettant aux personnes vivant avec handicap d'accéder aux salles de classe et installations existantes. Au fondamental public, 13,72% des écoles ont des dispositifs pour accueillir les personnes vivant avec handicap.

Parmi les 228 écoles ayant au moins un dispositif d'accès pour les personnes vivant avec handicap, la répartition est la suivante : (i) 32,02% des écoles ont des rampes d'accès, (ii) 7,46% des écoles ont des gardes corps et main courante, (iii) 13,16% des écoles ont à la fois des rampes, gardes corps et main courante, (iv) 47,37% des écoles ont soit des béquilles des latrines réservées aux personnes vivant avec handicap, du matériel de vision oculaire, vélo, etc.

Dans les écoles ciblées par l'étude, les latrines ne sont pas totalement séparées entre les deux sexes ; il existe encore 2 764 cabines de latrines mixtes pour élèves, soit 5,55% des cabines de latrines (DNIES ,p. 84). Il est à noter que bien que l'effectif des filles (1 230 282) soit élevé par rapport à celui des garçons (1 193 341), le nombre de latrines destinées aux filles n'est que de 49.3%<sup>3</sup> dont seulement 12.6% sont en bon état.

Dans les provinces ciblées pour la collecte des données, la situation de latrines en bon état pour filles se présente comme suit : Cankuzo (11.1%), kirundo (9.40%), Makamba (13.4%), Muyinga (10.0%), Ruyigi (12.9%).

Concernant les conditions d'apprentissage, plus du tiers de salles de classes des écoles fondamentales publiques, soit 35,3%, fonctionnent en double vacation au niveau national, Cette moyenne masque d'importante variabilité entre les provinces. A titre illustratif, les provinces de Muyinga et de Kirundo sont au-dessus de la moyenne avec respectivement 35.3. % et 43.0% de salles en double vacation. A noter aussi que les autres provinces faisant objet de l'étude affichent des proportions élevées de salles en double vacation : Cankuzo (27.6%), Makamba (25.1%) et Ruyigi (18 ,8%) (MEFTP, 2019).

L'enseignement préscolaire reconnu comme une approche de prévention des désaffections scolaires et redoublement n'est pas assez développé au Burundi. Les statistiques sur l'enseignement montrent que seulement 11.6% d'enfants en âge d'être au préscolaire y sont inscrits en 2018-2019. La Mairie de Bujumbura enregistre le taux le plus élevé de préscolarisation (47.3%) grâce au secteur privé qui est plus développé à ce palier d'enseignement.

L'enseignement public n'a pas d'écoles préscolaires. Au niveau organisationnel, certaines écoles fondamentales disposent de salles pour le palier préscolaire : 1091 écoles publiques ont chacune au moins une salle pour le préscolaire et au niveau national fonctionnent 363 écoles privées maternelles. Ces écoles sont principalement dans les villes ou les chefs-lieux des communes.

---

<sup>3</sup> Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2018-2019, Septembre 2019

## *Demande d'éducation*

La proclamation en 2005 par le gouvernement du Burundi de l'enseignement primaire gratuit a considérablement fait progresser les taux d'inscription scolaire : de 59 pour cent pour l'année scolaire 2004-2005 à 79 pour cent pour celle de 2007-2008. Cette mesure a eu comme effet, l'augmentation des taux de scolarisation. Le Taux Net de Scolarisation (TNS) qui est de 85,1 (7-12ans) montre qu'il existe encore des enfants de cette tranche d'âge qui sont non scolarisés et ceux qui quittent l'école prématurément. L'autre constat est que les provinces qui ont les TNS les plus bas sont celles qui enregistrent également les taux d'abandon les plus élevés. Ainsi, les provinces de Kirundo (74,3%), Muyinga (75,4%) et Ruyigi (74,3%) affichent respectivement des taux d'abandon de 20.7, 14.3 et 15.3 (Cankuzo 15,4% et Makamba 10,6%).

Les chiffres montrent aussi que la politique de scolariser les enfants à partir de six ans se met de plus en plus en œuvre. En effet le taux net de scolarisation des 7-12ans diminue (chute d'un point de pourcentage) tandis que celui des 6-11 ans est en hausse (gain d'environ 10 points de pourcentage).

Le maintien des enfants à l'école n'est pas assuré. Par rapport à l'année dernière, le taux d'achèvement des 12 ans a connu une diminution car il est passé de 62,0 en 2017/18 à 57,3 en 2018/2019. Celui des enfants de 11 ans a également diminué car il est passé de 53,3 % à 51,9%. Il s'observe aussi des écarts importants entre provinces et en termes de genre. La Mairie de Bujumbura (85,6%) et la province de Bubanza (83,6%) enregistrent les taux d'achèvement les plus élevés et ce, à l'inverse des provinces de Kirundo (36,2%), Muyinga (40,1%) et de Ruyigi (41,9%) qui en affichent les plus faibles. Par ailleurs, comparativement à la moyenne nationale de 11.3, les chiffres sur l'abandon scolaire montrent aussi un niveau déplorable pour ces dernières avec 20.7 à Kirundo, 14.3 à Muyinga et à Rutana et 15.3 à Ruyigi (MEFTP, 2019).

Au vue de ces statistiques, se pose des questions de savoir le profil d'enfants qui quittent l'école et ceux qui n'accèdent à l'école.

Du point de vue genre, s'observe un écart en faveur du sexe féminin du fait que les garçons abandonnent plus que les filles. Ce phénomène mérite d'être analysé pour en identifier les facteurs explicatifs.

## *Stratégies éducatives au Burundi*

La loi n° 1/19 du 10 septembre 2013 portant organisation de l'enseignement de base et secondaire en son article 15 prend en compte l'éducation des personnes à besoins spécifiques, ce qui ouvre la latitude à une éducation inclusive, dont les enfants vulnérables constituent une catégorie particulière. Ce texte vient renforcer, les stratégies éducatives contenues dans deux documents. Le PSDEF 2012-2020 propose des stratégies qui couvre tout le secteur éducatif. Le plan transitoire de l'éducation quant à lui recentre les interventions sur un nombre limité de priorités du PSDEF et intègre des réponses aux nouveaux défis induits par la situation socio-politique actuelle.

Dans cette section, l'accent sera mis sur les stratégies mise en place pour le développement de l'enseignement fondamental.

## *Stratégies visant la scolarisation universelle dans le PSDEF 2012-2020*

Bien que les stratégies proposées dans le PSDEF concernent tous les cycles d'enseignement, le présent travail met l'accent sur les niveaux du fondamental. Les stratégies mises en place reposent sur les actions suivantes :

- Construction de salles de classe à raison de 1500 classes par an pendant quatre ans ;
- Réduction des redoublements : passage d'un taux de 39 % en 2012 à 5% au sein des cycles et 15% maximum entre les cycles ;
- Amélioration de l'équité entre les élèves en faisant disparaître les handicaps liés à une scolarité sous le régime de la double vacation ;
- Division par trois du nombre de classes concernées par la double vacation ;
- Amélioration de l'horaire hebdomadaire des classes concernées par la double vacation ;
- Suppression de la restriction traditionnelle de l'accès à la 7e année et aux classes suivantes ;
- Une fixation réglementaire de critères d'évaluation des enfants et de décision de passage de classe, avec mise en place de délibérations collectives ;
- Prohibition du redoublement volontaire prononcé à la demande de la famille ;
- Mise en place des mesures pédagogiques portant sur l'évaluation et sur les exigences des enseignants, jugées souvent excessives ;
- Mise en place d'un processus de concertation avec les enseignants et les parents d'élèves permettant de convenir d'une pratique de promotion automatique des élèves au sein des sous-cycles de deux ans chacun ;
- Développement des capacités d'accueil et de la promotion des élèves au cycle 4 du fondamental. Cela permettra d'éviter l'encombrement des classes de 6e année diminuant les possibilités de promotion des élèves terminant la cinquième année, avec des répercussions similaires jusque dans les premières années du cycle ;
- Instauration d'un supplément à la subvention annuelle de l'école sur la base de l'atteinte d'objectifs en matière de redoublement ;
- Diminution importante des situations de double vacation (à deux enseignants pour deux groupes successifs) ;
- Augmentation des horaires des classes restant en double vacation pour limiter le sous-emploi des enseignants ;
- Poursuite de la politique d'alimentation scolaire dans les zones d'insécurité alimentaire ;
- Instauration d'appuis spécifiques au bénéfice des enfants défavorisés et le développement d'une offre adaptée aux enfants déscolarisés.

## *Stratégies visant la scolarisation universelle dans le PTE 2018-2020*

Le Plan Transitoire de l'éducation PTE (2018-2020) se concentre sur le développement de l'enseignement fondamental. Ses options stratégiques sont les suivantes :

- Gestion de la double vacation et atténuation de ses effets négatifs sur le temps d'apprentissage : une utilisation plus efficiente des salles de classe et des enseignants afin de garantir une meilleure couverture des programmes et d'améliorer l'équité entre les enfants suivant un enseignement en simple et en double vacation ;
- Amélioration des conditions d'apprentissage au cycle 1 où les classes sont pléthoriques et le taux de redoublement très élevé ;
- Réduction des entrées tardives à l'école fondamentale : les entrées tardives dans le système scolaire burundais sont courantes et pèsent énormément sur les parcours scolaires des enfants.
- Amélioration de la gestion de la 9<sup>e</sup> année du quatrième cycle du fondamental : l'accès au cycle 4 du fondamental a largement augmenté depuis la mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2013. Une priorité est donnée à l'accès et à l'achèvement de l'enseignement fondamental ;
- Amélioration de la qualité au fondamental, par le renforcement de l'encadrement de proximité, la réduction des redoublements et la disponibilité de manuels et de guides ;
- Réduction du redoublement : les redoublements limitent les efforts pour l'atteinte de la scolarisation primaire universelle. Il faudra poursuivre les stratégies de communication et de sensibilisation des enseignants, des directeurs d'écoles et des familles. Cela est nécessaire pour continuer à déconstruire l'image du redoublement comme une pratique garantissant l'excellence et la qualité des enseignements.
- Apprentissage de la lecture : de nouveaux outils et supports pédagogiques seront élaborés et diffusés pour appuyer les enseignants à mettre en place de nouvelles pratiques dans les classes et favoriser chez les élèves une meilleure maîtrise de la lecture et de l'écriture qui facilite l'ensemble des apprentissages.
- Accompagnement des enseignants dans l'évolution de leurs pratiques d'enseignement et d'évaluation : Poursuite de la diffusion des outils pédagogiques, mise en place du cadre institutionnel de la formation continue.
- Renforcement de l'encadrement de proximité : reprendre les tests harmonisés par provinces et par communes, accompagner davantage le directeur d'école dans son rôle de gestion et d'animation pédagogique, avec le soutien des services déconcentrés, développer au niveau des écoles des mécanismes de surveillance de l'assiduité des élèves, afin de prévenir les décrochages scolaires et les abandons ;
- Promotion de l'équité au fondamental : augmentation du temps scolaire et réduction de la double vacation, augmentation des constructions scolaires ;

- Redéploiement, recrutement et affectation des enseignants ;
- Réduction des disparités de genre ;
- Promotion de l'éducation inclusive.
- Sur le plan politique, bien des décisions traduisent la volonté du Gouvernement de la république du Burundi à apporter une réponse aux besoins des enfants, en général et des OEV en particulier. Dans le secteur de l'éducation, il y a lieu de citer à titre d'exemples :
  - La mesure de gratuité des frais de scolarité pour l'éducation primaire depuis l'année scolaire 2005-2006 et l'exemption des frais de scolarité au secondaire pour les indigents ;
  - La réduction du redoublement par la fixation des conditions de passage de classe ;
  - La mise en place d'une cellule chargée de l'éducation inclusive au niveau de niveau central ;
  - Les subsides octroyés aux institutions d'éducation spécialisée hébergeant les enfants vivant avec handicap ;
  - Mise en place des cantines scolaire dans des zones d'insécurité alimentaire ;
  - Dotation des kits scolaires aux enfants du fondamental.

Les stratégies sectorielles de l'éducation prennent en compte le développement de l'éducation inclusive. En effet, les intentions se font remarquer à travers des actions envisagées sur la période 2012-2020. Mais les statistiques scolaires montrent des défis persistant en termes d'infrastructures, de ressources humaines et de la mise en œuvre effective des politiques en faveur des enfants vulnérables ou marginalisés. Là, il s'agit du faible nombre d'établissements adaptés pour accueil des enfants avec handicaps, de latrines séparées, d'enseignants spécialisés, etc. En outre, l'absence de l'informations détaillées sur les enfants vulnérables habitant dans les aires de recrutement des écoles limite la prise en compte de tous les aspects d'inclusion scolaire dans l'élaboration de plan de développement de l'éducation. A titre d'exemple, les enfants vivant avec handicap sont peu pris en compte ou omis des plans de l'éducation nationale car leur nombre est inconnu et les moyens de répondre à leurs besoins éducatifs ne sont pas appréhendés. Ainsi, le manque de données constitue un grand défi auquel se heurte le gouvernement, les donateurs et les acteurs internationaux soucieux d'assurer le suivi de la situation des enfants et des jeunes handicapés. À cela s'ajoute le fait qu'il existe différents types et formes de handicap, qui exigent différentes formes d'aménagements.

## CHAPITRE III : RESULTATS DE COLLECTE DES DONNEES

### Les enfants vulnérables ou marginalisés dans les écoles

Les 1140 écoles enquêtées sont publiques dont 118 de la province de Cankuzo, 183 de Kirundo, 357 de Makamba, 234 de Muyinga et 248 de Ruyigi. Ces écoles comptent 724424 élèves (tableau 3 en annexe). Parmi eux, 35 563 sont exposés aux risques d'abandon scolaire suite à plusieurs vulnérabilités.

**Tableau N°1 : Effectifs d'enfants vulnérables par catégorie et par province**

Catégorie	Province				
	Cankuzo	Kirundo	Makamba	Muyinga	Ruyigi
Filles	2094	2614	5441	3824	4127
Garçons	1991	2619	4996	3822	4035
Orphelins père	1357	1418	2512	2168	2482
Orphelins de mère	778	1186	1618	1383	1103
Orphelins de père et mère	497	847	946	802	471
Enfants âgés de plus de 18ans	115	43	185	460	480
Enfants confiés	642	671	1905	1248	1092
Enfants de famille Séparée	224	493	991	1045	982
Enfants handicapés	191	308	528	385	293
Filles mères	23	21	193	10	140
Elèves déplacés	118	67	451	126	65
Elèves rapatriés	199	161	1681	227	602
Indigent	1933	3334	3921	3912	4046
Albinos	8	15	191	36	1

Dans ce tableau, est présenté l'effectif de catégories d'enfants en situation de vulnérabilité ou de stigmatisation. Chaque enfant peut être exposé à la fois à plus d'un facteur qui le pousseraient à abandonner l'école. L'indigence vient en tête des facteurs qui touchent filles et garçons du système éducatif dans les provinces de Cankuzo, Kirundo, Makamba, Muyinga et Ruyigi. L'effectif d'orphelins, bien que désagrégé en sous-catégories, est important dans les écoles étant donné que l'on en compte plus de 2700 par province comme le montre le tableau ci-haut.

**Tableau N°2 : Proportion d'enfants vulnérables selon le milieu de résidence**

Milieu	Cankuzo	Kirundo	Makamba	Muyinga	Ruyigi
Urbain	4,9	2,3	4,6	1,3	3,7
Rural	95,1	97,7	95,4	98,7	96,3
Ensemble	100	100	100	100	100
	4 086	5 233	10 437	7 646	8 162

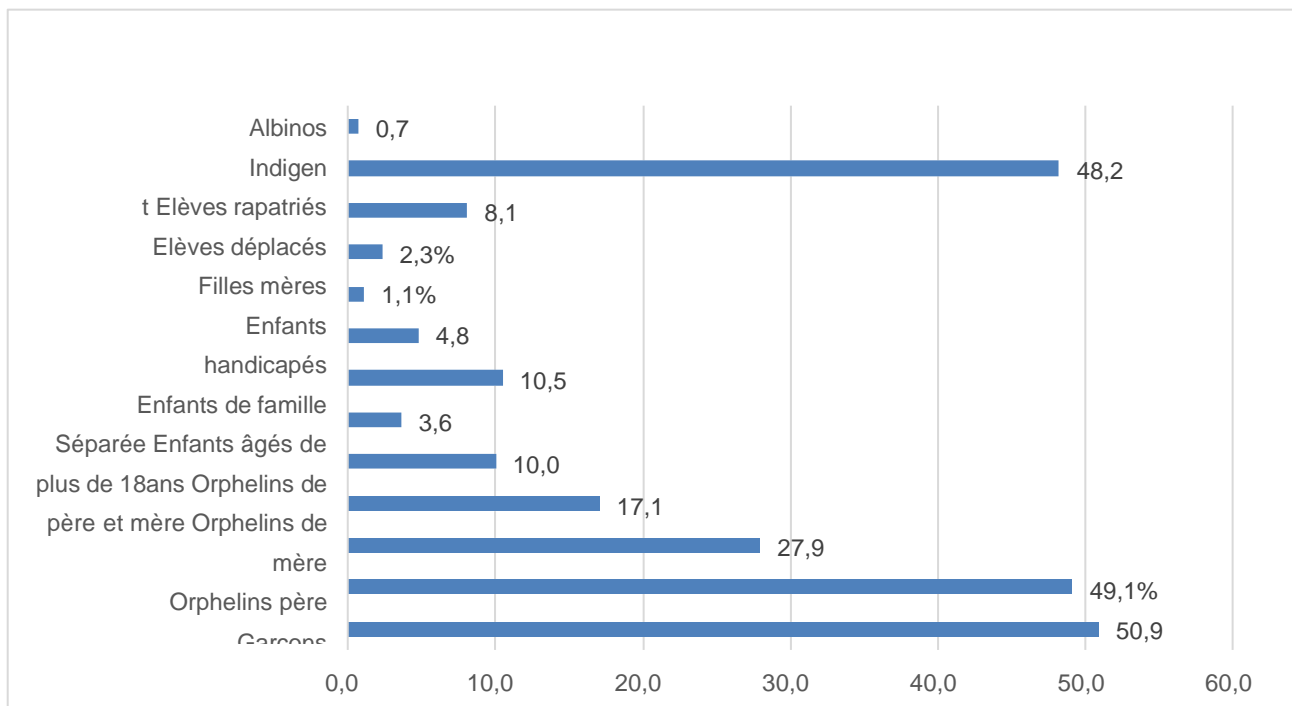
Le tableau ci-haut fait une comparaison de la prévalence d'enfants vulnérables selon le milieu de résidence. On remarque que plus de 95% sont issus des ménages du milieu rural. Seulement moins de 5% habitent au chef-lieu des provinces ou des communes.

*Cette activité a été financièrement soutenue par EOL et son agent de Subvention Oxfam IBIS. Le soutien financier n'implique pas que EOL ou Oxfam IBIS soient responsables du contenu ou des messages faisant partie de l'activité".*



Les enfants vulnérables et/ou marginalisés sont de plusieurs catégories. La figure N°1 donne leur proportion parmi les enfants jugés à risque d'abandon scolaire.

**Figure N°1 : Proportion d'enfants selon la catégorie de vulnérabilité**

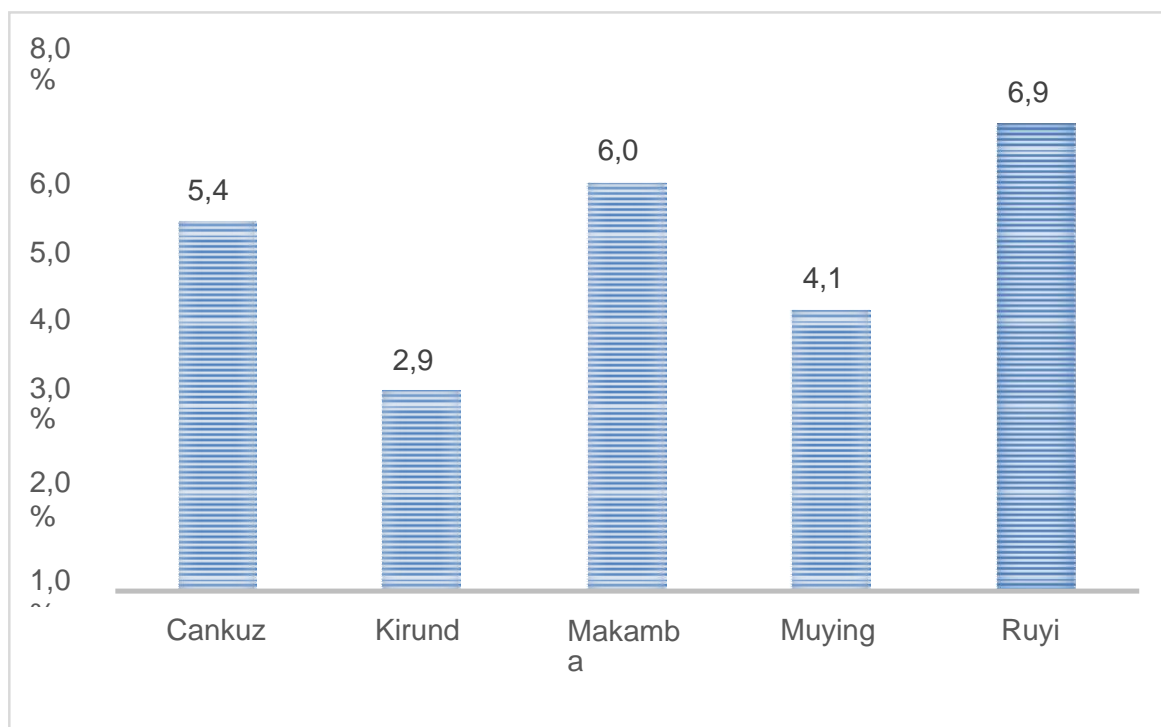


Le premier constat est que les filles (50,9%) sont plus exposées que les garçons (49,1%) aux risques d'abandon scolaire. Le deuxième est que la pauvreté touche près de la moitié d'enfants. Le graphique ci-haut montre que 47,3% d'enfants vulnérables sont issus des ménages démunis. Il est aussi à remarquer que la perte d'un ou deux parents impacte négativement sur la poursuite des études chez l'enfant. En effet, la proportion d'enfants présentant des signes de décrochage est de 27,9% pour les orphelins de père, 17,1% pour les orphelins de mère et 10% pour ceux qui n'ont aucun parent.

Les graphiques ci-après présentent les proportions par province d'enfants vulnérables dans les cinq provinces du Burundi qui affichent les taux les plus élevés.

## Figure N°2 : Ampleur du risque d'abandon par province

Source



SOURCE : : Données d'enquête et rapports des Directions provinciales de l'enseignement

Comparativement aux effectifs d'enfants scolarisés dans les provinces ciblées, la province de Ruyigi avec une proportion de 6,9% affiche plus d'enfants vulnérables. Il vient ensuite respectivement la province de Makamba(6%),de Cankuzo(5,4%),de Muyinga(4,1%)et Kirundo (2,9%).

Les problèmes socio-éducatifs en sont à l'origine : au cours de l'entretien, les élèves vulnérables ont soulevé de multiples problèmes auxquels ils se heurtent durant leur vie scolaire et ont révélé que ces problèmes ont un impact négatif sur leur scolarisation. Ces sont résumés dans le tableau ci-après.

### Tableau N°3 : Problèmes socio-éducatifs des élèves

Problèmes	Nombre d'observations	Fréquence
Manque de matériel scolaire	246	32,1%
Faim à l'école	165	21,5%
Echecs répétitifs	37	4,8%
Travaux ménagers	201	26,2%
Conflits des parents	32	4,2%
Taille scolaire des ménages	85	11,1%
<b>Total observations</b>	<b>766</b>	<b>100,0%</b>



Les enfants de toutes les catégories fréquentent tous les écoles publiques. Mais le constat que la pauvreté des ménages apparaît comme un facteur discriminatoire faisant sortir du système éducatif une partie d'enfants avant la fin de l'enseignement primaire. En effet, le manque de matériel scolaire évoqué par 32,1% d'écoliers dépend de la pauvreté des ménages mais aussi des conflits entre les parents. Le parent qui a inscrit l'enfant à l'école connaît déjà l'importance de la scolarisation mais peut décider de ne pas continuer à financer les études suite à l'intensification de la pauvreté ou cesser de s'intéresser à l'enfant dont il est en conflit avec la mère, cas souvent cités par les responsables des CDFC. Les élèves (21,5%) qui ont faim à l'école sont issus des ménages pauvres. Il en est de même de ceux qui font des travaux fatiguant après les cours.

Les retards scolaires liés principalement au redoublement créent des classes d'enfants d'âges divers : les plus âgés suite à de faibles compétences scolaires par rapport aux plus jeunes abandonnent l'école ou sont découragés par leur parents et quittent l'école. Selon les élèves enquêtés, 4,8% disent ne pas pouvoir supporter d'être dans les mêmes classes que leurs petits frères ou sœurs.

### Les enfants en dehors de l'école

La collecte des données sur les enfants vulnérables en dehors de l'école s'est focalisée sur trois type de données : (i) les données qualitatives sur les facteurs à l'origine des abandons scolaires et de non scolarisation des enfants, (ii) les statistiques scolaires figurant dans le SIGE et (iii) les données issues de l'enquête démographique et santé du Burundi 2017.

Les statistiques scolaires montrent une variation non linéaire des effectifs d'abandons sur les sept dernières années scolaires.

**Tableau 3 : Effectifs d'enfants ayant abandonné l'école de 2012 à 2018**

PROVINC E	SEXE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Cankuzo	Filles	2212	2567	3036	3015	4645	2978	2086	<b>20539</b>
	Garçons	2827	3349	3681	3511	5770	3341	2899	<b>25378</b>
Kirundo	Filles	7267	7007	6790	8562	7648	8820	8619	<b>54713</b>
	Garçons	7913	8060	7765	9493	7958	9404	9356	<b>59949</b>
Makamba	Filles	2165	2386	2900	7980	5184	5700	5537	<b>26668</b>
	Garçons	2672	2893	3617	8505	6100	6188	6541	<b>36516</b>
Muyinga	Filles	7241	6193	8106	9037	11055	8871	8290	<b>58793</b>
	Garçons	8193	7037	9467	10662	12492	9502	9357	<b>66710</b>
Ruyigi	Filles	4651	4879	5651	5703	7711	7157	6500	<b>42252</b>
	Garçons	5448	5907	6496	6369	8611	7894	7750	<b>48475</b>
<b>Ensemble</b>		<b>50589</b>	<b>50278</b>	<b>57509</b>	<b>72837</b>	<b>71990</b>	<b>69855</b>	<b>66935</b>	<b>439993</b>

Source : annuaires statistiques, MEFTP

Ce tableau montre qu'environ 50000 et 720000 enfants abandonnent l'école chaque année. Dans les cinq provinces, 443012 écoliers dont 205984 filles sont sorties du

système éducatif burundais, gonflant les nombre d'enfants en dehors de l'écoles sur la période de 2012 à 2018.

Le tableau n°4 ci-après présente l'état des lieux des enfants déscolarisés et non scolarisés. Ils sont de trois tranches d'âges de scolarisation : on les retrouve au niveau primaire suite au redoublement ou à l'entrée tardive à l'école.

**Tableau4 : Répartition des enfants et adolescents en dehors de l'école par statut scolaire et par âges de scolarisation**

Province	7-12 ans		13-16 ans		17-19 ans	
	Déscolarisé	Jamais scolarisé	Déscolarisé	Jamais scolarisé	Déscolarisé	Jamais scolarisé
Cankuzo	5141	12091	9587	1609	15456	2538
Kirundo	13523	45832	16642	8399	27519	7235
Makamba	8829	13215	11758	1157	21864	2106
Muyinga	15646	32897	20622	4728	32419	5291
Ruyigi	7600	18558	17185	3169	26388	4427
TOTAL	50738	122592	75795	19062	123646	21596
%	29,3%	70,7%	79,9%	20,1%	85,1%	14,9%

Source : EDS Burundi, 2016-2017

Ces résultats de l'EDS montrent deux phénomènes importants dans les cinq provinces. Il s'agit : (i) de la déscolarisation qui évolue avec l'augmentation de l'âge. Chez les enfants de 7-12 ans, 50738 sont sortis de l'école avant l'achèvement du primaire contre 123 648 de tranches de 17-19 ans.

(ii) de la non scolarisation qui touche plus les enfants de 7-12ans (122592 enfants) que ceux des autres tranches d'âges scolaires. En effet, ceux de 13-16 ans sont estimés à 19062 tandis les âgés de 17-19 ans à 21596.

Pour ces enfants en dehors de l'école, la question récurrente porte sur les facteurs qui les poussent à sortir de l'école ou qui bloquent leur entrée dans le système éducatif.

Afin de dénombrer les enfants vulnérables par catégories, une enquête ménage spécifique constitue une approche incontournable structurée en deux étapes.

La première étape consisterait à entreprendre un travail qualitatif qui explore les principaux obstacles à la participation scolaire. Il peut s'agir de groupes de discussion de différents intervenants et d'entretiens structurés avec des représentants clés de l'école et du gouvernement. Lors de la création de groupes de discussion, il est essentiel de garder à l'esprit la grande diversité de la population des enfants handicapés et d'autres enfants vulnérables « normaux ».

La deuxième étape consiste à réaliser des audits sur l'accessibilité scolaire. Ces derniers sont particulièrement utiles pour évaluer l'accessibilité physique des écoles, mais également pour savoir si leurs modes de communication sont également accessibles. Les audits peuvent être réalisés sur un groupe aléatoire d'écoles dans

différentes zones géographiques afin d'avoir une idée des principaux obstacles auxquelles les enfants font face. Ces audits devraient être effectués selon les normes internationales.

Une troisième étape consiste à entreprendre une enquête en utilisant la méthode statistique pour détecter la gamme de prévalence du handicap et les obstacles les plus importants. Il s'agit d'une méthode d'échantillonnage conçue pour fournir des taux de prévalence précis avec des échantillons relativement plus petits, comparativement aux enquêtes habituelles auprès des ménages, et pour un coût beaucoup plus faible.

La présente étude explore les principaux obstacles à la scolarisation au travers les discussions avec les leaders communautaires et les parties prenantes de l'éducation.

### **Synthèse des barrières et facteurs de non-scolarisation**

Cette collecte des données a permis de recueillir auprès des différents acteurs interviewés quelques freins à la scolarisation des enfants. Ces freins sont les suivants :

- La pauvreté des ménages ;
- Le chômage des diplômés de l'enseignement ;
- La migration liée au travail des enfants ;
- Le travail des enfants en milieu familial ;
- Manque de moyen de transport ;
- Le handicap de l'enfant ;
- Ignorance des parents sur l'importance de la scolarisation ;
- Les échecs scolaires répétitifs
- La non-effectivité de la gratuité de l'éducation primaire ;
- L'éloignement et l'indisponibilité des écoles complètes ;

Ces facteurs prennent en compte les perspectives des différents acteurs interrogés pendant l'enquête qualitative, au premier chef desquels se trouvent les acteurs de l'offre (enseignants et chefs d'établissement), les leaders communautaires et les enfants eux-mêmes, qu'ils soient scolarisés ou déscolarisés.

#### **La pauvreté des ménages**

« *Scolariser les enfants renvoie dans un premier temps pour les communautés à la satisfaction des besoins primaires des enfants : la santé, l'alimentation et l'habillement puis, vient ensuite dans un second temps l'éducation* » a fait remarquer un leader communautaire (Religieux). Dans les ménages pauvres les besoins vitaux priment sur l'éducation. Les stratégies de réduction de la pauvreté peuvent contribuer à augmenter le niveau de scolarisation.

#### **Le chômage des diplômés de l'enseignement**

Le chômage des diplômés a modifié la considération que les communautés rurales avaient à l'égard des lauréats des humanités toutes les sections confondues. Des réponses relatives à l'importance d'entreprendre des études ont été donnée par des jeunes questionnés : « Kusoma siyo diri » pour dire qu'aller à l'école n'est pas une affaire ou encore « à quoi beau passer plus de dix ans sur le banc de l'école pour revenir

après tout ce temps à cultiver la terre »bimaze iki guta imyaka irenga cumi ugatahire kurima co kimwe n'abatize ». Cette préoccupation est revenue dans toutes les provinces faisant partie de la collecte des données. « Abize ntaco baturushije ;nabonyene birirwa kurima ».Une considération qui est partagée par certains parents quand il considère l'effectif de jeunes diplômés qui retournent au travail de la terre après environ 14 ans d'études.

### **Le handicap de l'enfant**

Les enfants handicapés physiques et moteurs sont peu cités car en petit nombre selon les acteurs interrogés. Ils soulèvent néanmoins leur faible accès à l'école, par manque de moyens de déplacement et des doutes des parents sur leurs traitements aux écoles et leurs contributions futures à l'économie famille.

### **La migration liée au travail des enfants**

Les principaux domaines d'activité cités sont les travaux domestiques (aides familiales) pour les filles, le repiquage du riz, les travaux champêtres et le gardiennage du cheptel pour les garçons.

Les principales destinations citées sont les centres urbains pour les filles et les garçons partent pour les pays limitrophes principalement en Tanzanie. L'âge au départ des enfants est précoce, à partir de 9-10 ans pour les garçons et 12-13 ans pour les filles.

La migration des enfants s'effectue selon deux scénarios, fontremarquer les responsables scolaires à Muyinga et à Cankuzo : soit les enfants partent à l'insu des parents (minorité), soit ils partent avec leur accord souvent sur la décision des parents (majorité). Le départ à l'insu des parents concerne surtout les garçons à la recherche d'argent pour satisfaire leurs propres besoins et aussi échapper aux durs travaux champêtres non rémunérés en famille. Les parents en sont conscients et le fait de ne pouvoir répondre à leurs besoins induit un accord tacite de leur part : « Même si l'exode des enfants ne nous plaît pas, il est difficile de les en empêcher si on ne peut pas satisfaire tous leurs besoins »

### **Le travail des enfants en milieu familial**

L'utilisation des enfants dans les travaux ménagers contribuerait à l'échec scolaire. Des élèves enquêtés, particulièrement les filles ont évoqué que les travaux ménagers les empêchent de revoir les notes de cours et de faire des devoirs à domicile. Les enseignants ne comprenant pas les difficultés auxquelles elles sont confrontées, les sanctionnent par les travaux manuels pendant que les autres élèves poursuivent les cours. Cette situation pousse les enfants à l'abandon de l'école, a fait remarquer le responsable communal du Centre Développement Familial et Communautaire(CDFC) en province Muyinga.

### **Ignorance de l'importance de l'école**

Certains parents pensent encore que les enfants doivent avoir le même mode de vie comme eux (cultivateurs, éleveurs, artisans, etc.). De ce fait, ils n'encouragent pas leurs

enfants à fréquenter l'école. Une attention particulière devrait être portée aux familles où aucun parent n'a fréquenté l'école ; dans le cadre de la sensibilisation.

### **Les échecs scolaires répétitifs**

Le redoublement scolaire a été souvent remis en question comme facteur important d'abandon de l'école. Les élèves d'âges divers se retrouvent dans une même classe. Les plus âgés se complexant finissent par abandonner, et pour la plupart des cas sont découragés par les parents qu'ils ont l'âge de fonder leurs foyers étant encore au primaire.

### **La non-effectivité de la gratuité de l'éducation primaire.**

Les frais de scolarité et les coûts associés (uniformes, fournitures) peuvent être des barrières à l'éducation. Les familles sont souvent confrontées au dur choix de payer les coûts de scolarité ou de déscolariser leurs enfants, le deuxième s'imposant à elles lorsqu'elles n'ont pas l'argent suffisant. Les ménages de grande taille scolaire sont les plus touchés ; ce qui transparaît souvent comme réponse en raison de la non scolarisation des enfants issus de ménages pauvres et avec beaucoup d'enfants.

### **L'éloignement et l'indisponibilité des écoles complètes**

Il apparaît ainsi clairement que la non-poursuite des études est davantage le fait de l'offre éducative elle-même. En milieu rural, plusieurs écoles ne disposent pas les six niveaux d'études (les succursales). Les responsables scolaires signalent que cela découragerait les enfants et conduit à désaffection de l'école.

### **Synthèse des barrières et facteurs de déscolarisation**

Parmi les facteurs et causes de décrochage identifiés, ceux liés au système éducatif sont relativement nombreux. Il s'agit notamment de :

- Pauvreté et manque de moyens financiers ;
- Les échecs répétitifs
- Normes sociales de genre (travaux domestiques, Mariage précoce)
- Age de l'enfant et retard scolaire ;
- Grossesse et mariage précoce
- L'éloignement et l'indisponibilité des écoles complètes
- L'environnement scolaire de l'école
- La désaffection à l'égard de l'école par l'enfant ;
- Fréquentation préalable du préscolaire ;

Même si les facteurs de décrochage internes au système apparaissent comme moins nombreux que ceux appartenant à l'environnement externe, il convient de souligner leur diversité, car touchant à la fois à l'organisation et au fonctionnement internes du système éducatif. La question de la qualité est apparue comme centrale parmi les facteurs cités (échecs répétitifs, qualité du personnel enseignant) ainsi que la question de la couverture de l'offre qui comporte également des faiblesses importantes, notamment du point de vue de l'accessibilité géographique des écoles rendu plus difficile par l'incomplétude des cycles dans une partie importante d'établissements au Burundi, particulièrement en milieu rural (Succursales éloignées des écoles complètes).

### **Suggestions d'actions pour l'amélioration de la scolarisation des enfants vulnérables**

Cette étude a permis de recueillir auprès des différents acteurs interviewés quelques suggestions pour l'amélioration de l'inclusion scolaire ; spécialement pour la scolarisation des enfants vulnérables ou marginalisés. Ces suggestions ont porté essentiellement sur les facteurs de déscolarisation et non scolarisation suivants :

- ❖ **Coût élevé de l'éducation** : mettre en œuvre de façon effective et intégrale la gratuité de tous les frais scolaires pour tous les élèves et mettre à disposition des fournitures scolaires indispensables pour tous les élèves issus de familles démunies. A ce point, il s'avère nécessaire d'opérer une discrimination positive dans la dotation de kits scolaires afin que les enfants issus des ménages pauvres puissent en avoir.
- ❖ **Le coût lié au transport scolaire des enfants handicapés** : « Les parents peuvent décider que l'éducation de leur enfant handicapé n'est pas dans l'intérêt économique de la famille, étant donné les coûts supplémentaires auxquels ils sont confrontés et les retours attendus de l'éducation. En plus des frais habituels auxquels tous les parents sont confrontés – tels que les uniformes et les cahiers –, les enfants handicapés doivent s'acquitter de coûts supplémentaires », notamment le transport, qui est souvent cité comme un obstacle majeur à la scolarisation. Les frais de transport pour cette catégorie d'enfants ne sont pas que monétaires mais peuvent également impliquer des coûts en terme de temps puisque d'autres membres de la famille sont sollicités pour amener ces enfants à l'école. Il est suggéré de créer des centres d'éducation spécialisée à internat qui pourront accueillir entre autres les enfants vivant avec handicap et les enfants difficiles (enfants de la rue).
- ❖ **Accès non-inclusif aux écoles**. Le handicap restant un des facteurs majeurs d'exclusion, former les enseignants dans la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques, envisager la sensibilisation dans la communauté et adapter les écoles pour l'accueil des enfants avec handicap physique.



- ❖ Eloignement et/ou incomplétude des cycles des écoles : i) viser en priorité la mise à disponibilité de cycles complets dans les écoles fondamentales existantes, surtout en milieu rural ; ii) dans des cas limités et à cause du budget requis, construire des écoles dans les localités qui en sont encore dépourvues ;
- ❖ **Ignorance des parents sur l'importance de l'école :**
  - Initier des activités de plaidoyer communautaire auprès des leaders religieux et leaders des groupements de femmes pour obtenir leur soutien dans la promotion de l'éducation ;
  - Développer un plan de communication sociale soutenu par des activités de sensibilisation (causeries, sensibilisations de masse, foras, etc.) en impliquant les leaders d'opinion locaux pour une valorisation de l'éducation et de l'inscription des enfants d'âge scolaire à l'école, spécialement des OEV ;
  - Développer des activités d'information pour réduire la méconnaissance des parents des conditions et règles existantes (exigibilité de l'extrait de naissance pour l'inscription des enfants à l'école, gratuité de l'école et frais d'inscription non obligatoires, redoublement interdit en classe de début de scolarité, interdiction du châtement corporel à l'école, etc.) pour leur meilleure connaissance des textes
- ❖ **Echecs répétitifs et redoublements successifs :** mettre en place des cours de renforcement et de rattrapage pour les enfants du primaire, afin de renforcer leurs capacités et leur donner confiance, ce qui participerait à améliorer leurs performances scolaires et à les encourager à rester à l'école ;
- ❖ Veiller à l'application, par les directeurs d'école de l'arrêté interdisant le redoublement intra cycle qui persiste dans les premières classes d'accès au fondamental ; contribuant de manière importante au retard scolaire et, à terme, au décrochage d'une partie d'enfants ;
- ❖ **Mauvais environnement physique et matériel de l'école (salles de classes sans portes sans fenêtres, non-existence ou état délabré des toilettes, non-existence de rampes pour les enfants à mobilité réduite, pas de banc pupitres) :** encourager des actions des associations de parents d'élèves et des comités de gestion de l'école pour un apport en nature permettant la construction de ces aménagements ;
- ❖ Mettre en place des initiatives de suivi et de remédiation communautaires impliquant les parents, les jeunes diplômés et les instituteurs de la localité (village ou quartier). De telles initiatives pourraient être encouragées tout en étant portées par les communautés elles-mêmes (associations des jeunes, groupements de femmes, collectif d'enseignants) pour le développement d'une dynamique communautaire endogène de soutien aux élèves en difficulté. Elles viendraient compléter les efforts initiés à l'intérieur de l'école par les enseignants et l'administration scolaire ;
- ❖ Développer des activités d'alphabétisation fonctionnelle des parents pour les aider à mieux soutenir et à s'impliquer davantage dans le suivi scolaire de leurs enfants ;

- ❖ **Manque de suivi des enfants à risque de décrocher** : mettre en place des Observatoires de suivi de la Vulnérabilité à l'abandon Scolaire opérationnels dans tous les établissements scolaires ; suivre la performance de ces observatoires au moyen d'indicateurs de performance et d'outils de suivi (statistiques sur le nombre de cas recensés, actions menées, rencontres et activités de l'observatoire, etc.)
- ❖ **Mariages et grossesses précoces, surtout en milieu rural** : sensibiliser les communautés sur les effets néfastes des mariages précoces ainsi que sur l'importance de la poursuite des études pour les filles.
- ❖ Rendre obligatoire et gratuite la scolarité au fondamental.
- ❖ Renforcer la participation communautaire à la vie scolaire. La toile de fonds de cette stratégie est d'initier davantage les communautés à l'identification, l'analyse des causes et effets des échecs scolaires et sur les exercices de résorption des difficultés



## CHAPITRE IV : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les principales conclusions de la collecte des données sur les enfants vulnérables/marginalisés concernant les facteurs qui affectent la scolarisation ou le maintien scolaire des enfants.

Les résultats donnent une estimation de 35563 enfants à risque d'abandon scolaire. Les filles (50,9%) et les garçons (49,1%) sont frappés par le phénomène presque dans les mêmes proportions. La pauvreté des ménages est par contre un facteur de déscolarisation important car 48,2% d'enfant sont indigents. La proportion importante d'enfants vulnérables (96,6%) vit en milieu rural.

D'autres données quantitatives sur les enfants en dehors de l'école proviennent de l'Enquête Démographique et Santé EDS 2016-2017. Le taux de déscolarisation augmente avec la tranche d'Age. Les enfants déscolarisés de 7-12 ans par rapport aux enfants en dehors de l'école de la tranche d'âge représentent 29,3%, ceux de 13-16 ans 79,9% et de 17-19ans 85,1% . Par contre, parmi les enfants jamais scolarisés, la proportion la plus importante se trouve parmi ceux de l'âge de scolarisation au primaire. La proportion d'enfants jamais scolarisés baisse quand on évolue dans les tranches d'âge : elle est de 70,7% pour les 7-12 ans, 20,1% pour les 13-16 et 14,9% pour les 17-19 ans.

Les principaux déterminants identifiés par l'étude qualitative concernant la déscolarisation et la non-scolarisation au Burundi, sont composés à la fois de facteurs externes et de facteurs internes au système éducatif. Il s'agit :

- La pauvreté des ménages ;
- Le chômage des diplômés de l'enseignement ;
- La migration liée au travail des enfants ;
- Le travail des enfants en milieu familial ;
- La taille scolaire du ménage ;
- Manque de moyen de transport ;
- Le handicap des enfants ;
- Ignorance des parents sur l'importance de la scolarisation ;
- Les échecs scolaires répétitifs
- La non-effectivité de la gratuité de l'éducation fondamentale ;
- L'éloignement et l'indisponibilité des écoles complètes ;
- La désaffection de l'école par l'enfant celle touche principalement les enfants de la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année
- L'absence de mécanismes de réinsertion des enfants jamais scolarisés de 12 à 16 ans principalement des enfants rapatriés ou déplacés ;
- Les normes sociales liées au sexe de l'enfant (travaux domestiques, mariage précoce)
- L'environnement scolaire de l'école, lié à la nature des infrastructures (insuffisance de toilettes séparées, absences de bancs pupitres) ;
- la non insertion sur le marché du travail des diplômés ;
- L'absence de mécanisme de réinsertion des enfants ayant déjà abandonné l'école

Eu égard aux résultats susmentionnés, une approche holistique et un partenariat synergique entre les institutions de l'Etat, la société civile, les organisations non gouvernementales, les agences des Nations Unies et les communautés sont indispensables pour lutter contre les facteurs qui sont à la base des abandons scolaires et la non scolarisation des enfants afin d'assurer l'éducation de base(Primaire) pour tous :

- L'Etat devra mettre effectivement œuvre les décisions suivantes :(i) rendre l'éducation fondamentale obligatoire et gratuite, (ii) disponibilité des kits complets de fournitures scolaires pour les enfants issus des ménages très pauvres, (iii) adapter les infrastructures scolaires aux enfants handicapés, (iv) renforcer la protection des droits de l'enfant, (v)renforcer le programme d'alimentation scolaire, en partenariat avec ses partenaires, répondant ainsi aux attentes de la plupart des communautés ;
- Les parties prenantes de l'éducation (ONG, Agences onusiennes) devraient prendre en compte tous les éléments susmentionnés pour redéfinir leurs stratégies d'intervention. Elles pourront, par exemple intensifier le plaidoyer et le lobbying en faveur de l'éducation pour tous. Elles pourront également organiser des campagnes de sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation et contre la discrimination des filles et enfants handicapés, des séminaires pédagogiques et conférences en faveur des enseignants, donner l'assistance aux enfants vulnérables ;
- La société civile devrait impliquer les leaders communautaires dont l'influence est positivement reconnue par les communautés pour assurer le rôle important de canal de communication dans les activités de sensibilisation ;
- Encourager les discussions communautaires ouvertes pour identifier les normes culturelles et les pratiques qui impactent négativement sur les orphelins et autres enfants vulnérables, et y apporter des solutions au bénéfice de ces enfants et de leurs familles.
- Créer un observatoire de suivi de la vulnérabilité à l'abandon scolaire. L'objectif étant d'établir le profil de l'élève à risque de décrochage scolaire pour informer correctement le conseil de classe et ainsi lui permettre de mettre en place une stratégie d'accrochage.
-

## BIBLIOGRAPHIE

1. CNDH (2014), Les Réformes dans le système éducatif du Burundi et le droit à l'éducation. Rapport définitif
2. MEFTP 2012, Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation.
3. MEFTP 2018, Plan transitoire de l'éducation 2018-2020
4. MEFTP (2012-2018), Annuaires statistiques.
5. MEFTP (2012-2018), Document d'indicateurs de l'enseignement
6. MEFTP (2018), diagnostic des infrastructures et équipements scolaires du Burundi.
7. MSNDPHG (2010), Etat des lieux de la mise en œuvre de la politique nationale en faveur des OEV et de son plan d'actions national 2007-2011.
8. MSNDPHG (2010), Etat des lieux de la mise en œuvre de la politique nationale en faveur des OEV et de son plan d'actions national 2007-2011.
9. UNESCO (2000), Cadre d'action de Dakar, L'éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs, Edition UNESCO, France
10. UNESCO-ISU (2001), Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011 : Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde, Canada
11. KOBIANÉ Jean-François (2006), Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire, Collection « Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL », Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.
12. PILON, Marc (2005), « Confiage et scolarisation en Afrique de l'Ouest : Eclairages à partir des sources de données démographiques », Communication au Congrès de l'UIESP de Tour, 17 p.
13. HTSPE – EUROPE (2012), Etude sur les déterminants des abandons scolaires au Niger, rapport final, 124p.
14. MOUMMI, Ahmed (2010). Analyse de la pauvreté en République démocratique du Congo
15. Richard MARCOUX (1998), La trajectoire scolaire des filles à Bamako. Un parcours semé d'embûches
16. UNESCO (2010), Rapport mondial de suivi de l'EPT 2010. Atteindre les marginalisés, Éditions UNESCO, Paris, 538 p.

-

## ANNEXES

Tableau 1 : Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors de l'école par statut scolaire et âges de scolarisation (4-6 ans et 7-12 ans) selon le sexe, le milieu de résidence et la région

Caractéristiques	Dimension 1 (4-6 ans)			Dimension 2 (7-12 ans)		
	Déscolarisé	Jamais scolarisé	Ensemble	Déscolarisé	Jamais scolarisé	Ensemble
Sexe						
Garçons	58,6	49,8	49,9	48,2	49,2	48,9
Filles	41,4	50,2	50,1	51,8	50,8	51,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milieu						
Urbain	12,6	5,0	5,1	4,5	2,5	3,0
Rural	87,4	95,0	94,9	95,5	97,5	97,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions						
Bubanza	1,6	5,8	5,7	3,8	5,4	5,0
Bujumbura	19,2	8,0	8,1	5,0	3,4	3,9
Bururi	6,7	2,3	2,3	1,9	1,4	1,5
Cankuzo	2,8	3,4	3,4	4,6	4,3	4,4
Cibitoke	1,7	6,4	6,4	6,8	7,2	7,1
Gitega	4,8	8,1	8,0	2,6	4,4	3,9
Karusi	2,9	6,4	6,4	6,8	7,4	7,2
Kayanza	9,0	6,1	6,1	5,2	6,0	5,7
Kirundo	12,9	8,8	8,9	12,1	16,3	15,1
Makamba	7,1	6,2	6,2	7,9	4,7	5,6
Muramvya	3,2	3,3	3,3	1,3	1,4	1,4
Muyinga	8,5	8,4	8,4	14,0	11,7	12,4
Mwaro	5,9	2,7	2,7	2,2	,8	1,2
Ngozi	9,3	9,0	9,0	9,2	10,0	9,8
Rutana	3,8	4,0	4,0	5,8	4,7	5,0
Ruyigi	-	5,8	5,7	6,8	6,6	6,6
Rumonge	0,6	5,5	5,4	3,9	4,4	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	9 486	922 864	932 350	111 758	281 175	392 933

Source des données de base : EDS 2017

Tableau 2 : Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors de l'école par statut scolaire et âges de scolarisation (13-16 ans et 17-19 ans) selon le sexe, le milieu de résidence et la région

Caractéristiques	Dimension 3 (13-16 ans)			Dimension 6 (17-19 ans)		
	Déscolarisé	Jamais scolarisé	Ensemble	Déscolarisé	Jamais scolarisé	Ensemble
Sexe						
Garçons	54,5	46,8	52,9	48,9	39,6	47,7
Filles	45,5	53,2	47,1	51,1	60,4	52,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milieu						
Urbain	6,8	7,2	6,9	11,1	9,7	10,9
Rural	93,2	92,8	93,1	88,9	90,3	89,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions						
Bubanza	4,0	3,4	3,8	4,1	3,5	4,0
Bujumbura	6,6	6,1	6,5	10,6	9,1	10,4
Bururi	2,0	1,6	1,9	2,1	3,4	2,3
Cankuzo	5,3	3,2	4,9	4,1	4,7	4,2
Cibitoke	6,2	9,9	7,0	4,4	8,7	4,9
Gitega	5,7	3,8	5,3	8,2	5,2	7,8
Karusi	7,0	7,6	7,1	5,4	6,9	5,6
Kayanza	7,4	7,3	7,4	8,0	4,3	7,5
Kirundo	9,2	16,7	10,8	7,3	13,4	8,1
Makamba	6,5	2,3	5,6	5,8	3,9	5,6
Muramvya	2,1	,5	1,8	2,9	1,9	2,7
Muyinga	11,4	9,4	11,0	8,6	9,8	8,7
Mwaro	1,7	1,5	1,7	2,5	1,4	2,3
Ngozi	6,7	11,8	7,8	8,5	7,4	8,4
Rutana	5,2	4,6	5,1	5,1	5,6	5,2
Ruyigi	9,5	6,3	8,8	7,0	8,2	7,1
Rumonge	3,4	4,0	3,6	5,5	2,9	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	180 894	50 296	231 190	376 969	53 990	430 959

Source des données de base : EDS 2017

Tableau 3: Elèves du fondamental public et privé par province, par statut et selon le sexe

PROVINCE	Public			privé			Ensemble		
	SEXE			SEXE			Sexe		
	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F
BUBANZA	67 867	70 072	137 939	344	325	669	68 211	70 397	138 608
BUJA-MAIRIE	66 933	68 568	135 501	15 414	15 164	30 578	82 347	83 732	166 079
BUJUMBURA	88 664	94 577	183 241	1 673	1 631	3 304	90 337	96 208	186 545
BURURI	51 850	55 512	107 362	229	270	499	52 079	55 782	107 861
CANKUZO	36 354	38 841	75 195	0	0	0	36 354	38 841	75 195
CIBITOKÉ	84 382	84 451	168 833	1 145	1 107	2 252	85 527	85 558	171 085
GITEGA	118 059	127 910	245 969	1 839	1 819	3 658	119 898	129 729	249 627
KARUSI	71 726	63 769	135 495	211	201	412	71 937	63 970	135 907
KAYANZA	87 344	94 217	181 561	255	276	531	87 599	94 493	182 092
KIRUNDO	91 219	85 918	177 137	442	431	873	91 661	86 349	178 010
MAKAMBA	83 667	87 402	171 069	1 116	1 163	2 279	84 783	88 565	173 348
MURAMVYA	51 227	56 635	107 862	521	529	1 050	51 748	57 164	108 912
MUYINGA	92 331	90 666	182 997	851	936	1 787	93 182	91 602	184 784
MWARO	42 064	45 882	87 946	158	149	307	42 222	46 031	88 253
NGOZI	100 638	99 620	200 258	1 170	1 053	2 223	101 808	100 673	202 481
RUMONGE	74 810	78 860	153 670	492	445	937	75 302	79 305	154 607
RUTANA	52 181	55 336	107 517	458	374	832	52 639	55 710	108 349
RUYIGI	58 655	59 371	118 026	292	293	585	58 947	59 664	118 611
<b>Total général</b>	<b>1 319 971</b>	<b>1 357 607</b>	<b>2 677 578</b>	<b>26 610</b>	<b>26 166</b>	<b>52 776</b>	<b>1 346 581</b>	<b>1 383 773</b>	<b>2 730 354</b>

Source : Rapport des DPEFTP, 2020

II. CANEVAS DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES ENFANTS  
VULNERABLES/MARGINALISES

A. QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES ENSEIGNANTS

Les modalités de réponse ne doivent en aucun cas être communiquées aux enquêtés. Elles ont été mises uniquement pour faciliter la transcription des réponses et la saisie.

DPEFTP : ..... DCE : ..... ECOLE : .....

Classe.....

I. Avez-vous des élèves qui sont exposés aux risques d'abandon scolaire ? Oui  Non

Si OUI, comment vous les identifiez ?

1. Absentéisme
2. Faibles résultats
3. Indiscipline
4. Somnolence en classe
5. Autres à préciser.....

II. Quelles sont les causes des abandons dans votre classe ?

1. Manque de matériel scolaire
2. Retrait de l'élève par les parents pour qu'il les appuie dans les activités domestiques
3. Maladie
4. Ne mangent pas à leur faim
5. Age
6. Grossesse
7. Mariage précoce
8. Préfèrent les activités génératrices de revenus
9. Stigmatisation(handicapés/Albinos)
10. Décès des parents
11. Indiscipline
12. Longue distance maison-école
13. Autres (à préciser) : .....

II. À votre avis, que faut-il faire pour amener et maintenir tous les enfants à l'école ?

14. Sensibiliser la population sur l'importance de l'école
15. Création des cantines scolaires
16. Appui matériel aux enfants pauvres
17. Équiper les écoles
18. Renforcer la collaboration entre les parents et les enseignants
19. Implication des Comités de Gestion de l'Ecole dans le suivi des cas d'abandon
20. Rendre l'enseignement fondamental obligatoire
21. Revoir le système d'évaluation
22. Créer des emplois pour réduire le chômage
23. Recycler les enseignants
24. Introduire l'éducation sexuelle

25. Multiplier les écoles d'enseignement des métiers

26. Autres (préciser): .....

## B. QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DE L'ÉLÈVE AYANT ABANDONNÉ L'ÉCOLE

*NB : Les modalités de réponse ne doivent en aucun cas être communiquées aux enquêtés. Elles ont été mises uniquement pour faciliter la transcription des réponses et la saisie.*

I. a) Pourquoi as-tu quitté l'école ?

1. Décès de la mère
2. Manque de matériel scolaire
3. Manque de nourriture
4. Recherche d'un emploi
5. Difficultés d'apprentissage
6. Maladie
7. Éloignement de l'école
8. Problème familial
9. Autres (à préciser): .....

b) Tu viens de passer combien de temps en dehors de l'école ?

Moins d'une année

1. 1 an
2. 2 ans
3. 3 ans
4. 4 ans
5. 5 ans

II. a) souhaiterais-tu réintégrer l'école ? Oui  Non

b) Si oui, pourquoi n'es – tu pas revenu à l'école ?

1. Manque de matériel scolaire
2. Maladie
3. Opportunité d'un emploi
4. Le directeur exige la demande par les parents
5. Pas nécessaire
6. Autres (à préciser) .....

c) Si non, de quoi as-tu besoin pour réintégrer l'école ?

7. Le matériel scolaire
8. Rétablissement
9. Manger au moins 2 fois/jour
10. Pas nécessaire
11. Demande de réintégration par les parents
12. Autres (à préciser): .....



III. À ton avis, qu'est-ce qui serait fait pour qu'il n'y ait plus d'enfants abandonnant l'école ?

1. Appui matériel aux enfants pauvres
2. Création des cantines scolaires
3. Renforcer la collaboration entre les parents et les enseignants
4. Ne pas échouer
5. Réduire la pauvreté des parents
6. Autres (à préciser) : .....

IV. Informations sur l'élève ayant abandonné l'école

1. Sexe : Fille  Garçon
2. Age ..... ans
3. Dernière année d'études .....
4. a) Rapatrié : Oui  Non   
b) Déplacé : Oui  Non
5. a) Aurais-tu redoublé pendant que tu étais encore à l'école ? Oui  Non  b) Si oui, quelle(s) année(s) d'études ?

1re	2e	3e	4e	5e	6e

9. Avais-tu des problèmes pour trouver :

- a) du matériel scolaire (cahiers, formes)? Oui  Non
- b) des cotisations demandées par l'école? Oui  Non

10. Qui t'achetait le matériel scolaire ?

- a) Père  Mère
- b) Toi-même
- c) Autre (à préciser):.....

12. a) Est-ce que tu mangeais avant d'aller à l'école ? Oui  Non

**C.GUIDE D'ENTRETIEN A L'INTENTION D'UN REPRESENTANT DES PARENTS /LEADER COMMUNAUTAIRE/ADMINISTRATIFS SCOLAIRES**

1. Connaissez-vous les facteurs/ causes de la déscolarisation des enfants ? Oui  Non

a) Y aurait-il des facteurs/causes internes à l'école ou au système éducatifs ? si oui, donnez-les :

.....  
.....  
.....  
.....

b) Y aurait-il des causes externes à l'école ou au système éducatifs ? si oui, donnez-les :

.....  
.....  
.....  
.....

2. Quelles sont les principaux facteurs de la non scolarisation des enfants dans votre commune scolaire ? Donnez-les :

.....  
.....  
.....  
.....

3.y-a-t-il des efforts en faveurs de la scolarisation des enfants vulnérables /marginalisés ? Lesquels ?

.....  
.....  
.....